

Conseil Municipal du Jeudi 16 janvier 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/008

Date de la convocation : 09 janvier 2025

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Sophie PAIN procuration à Brigitte MOREL, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Eric MAUR, Caroline CLAVÉ procuration à Béatrice NUGEYRE, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : DROITS DE PLACE SUR VOIRIES 2025 à compter du 15 mars 2025

Considérant la délibération N°2024-004 du 06 février 2024, il est proposé fixer les tarifs comme suit à compter du 15 mars 2025 :

- MARCHANDS : 150 € / semestre
250 € / an
- CAMIONS de plus de 10 mètres pour la vente au déballage sur le domaine public :
30 € / jour

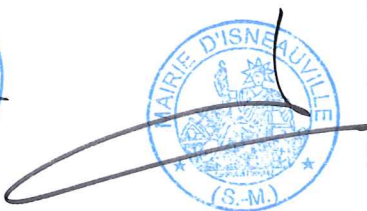
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- 1 - fixer les tarifs des droits de place sur voirie comme définis ci-dessus,
- 2 - d'appliquer ces tarifs à compter du 15 mars 2025.

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal
Pierre-Alain HIRSCH



Transmis en Préfecture : 10 mars 2025
Affichage : 10 mars 2025



Pour copie conforme,
La Maire,
Sylvie LAROCHE